

**Groupe de Travail n°6
Enjeux fonciers et patrimoniaux**

GT6e - Mont-de-Marsan, 17 novembre 2010

1- Objet de la réunion

Cette réunion fait suite à la réunion plénière du 2 novembre 2010 au cours de laquelle les zones sensibles ainsi que les hypothèses de tracés ont été présentées.

Un CD contenant l'ensemble des informations présentées a été distribué à l'ensemble des participants.

L'ordre du jour de la réunion est :

- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les zones sensibles,
- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les hypothèses de tracés.

2- Déroulement de la réunion

Heure de démarrage de la réunion : 9h30

Heure de fin de la réunion : 12h00

RFF rappelle les principales échéances des études de cette nouvelle étape :

- L'approbation ministérielle du 27 septembre 2010 qui acte le choix d'un fuseau de 1000m environ et de ses fonctionnalités,
- La fin de l'année 2010 va être consacrée à l'optimisation des hypothèses de tracé, à l'étude des demandes de la concertation puis à la fiabilisation de l'ensemble des hypothèses de tracé à mettre à la comparaison,
- L'analyse multicritères comparative de ces hypothèses va être menée durant le premier trimestre 2011 pour être présentée aux instances de décision en avril-mai 2011,
- Sur la base d'une hypothèse de tracé à approfondir, des études précises d'avant projet sommaire seront alors réalisées courant 2011 pour présenter l'hypothèse de tracé proposée aux instances de décision en octobre 2011,
- La validation de cette hypothèse permettra d'affiner le dossier du tracé retenu et de le proposer au ministre pour décision ministérielle en début d'année 2012.

La méthode des études environnementales, ferroviaires et techniques de l'étape 2 (Avant Projet Sommaire) ainsi que la définition et caractérisation des zones sensibles sont également rappelées.

Le principe d'évitement de ces zones sensibles est décrit et la légende des planches sur lesquelles sont représentées les hypothèses de tracé fait l'objet d'un rappel.

Un temps d'échange, d'environ une heure, est consacré autour des supports cartographiques au 1/10 000 présentant les zones sensibles et les hypothèses de tracé.

Un tour de table a ensuite été effectué pour recueillir les remarques, demandes et contributions des membres du groupe de travail.

3- Synthèse de la réunion

Le tour de table effectué suite au temps d'échange autour des cartographies a amené les remarques et contributions suivantes :

- **CA 40** : Indique que le temps de réponse (2 semaines) est court et souhaiterait avoir davantage de temps pour affiner ses propositions.
Souhaite qu'on lui transmette les HT afin qu'elle travaille sous SIG, notamment sur les impacts agricoles. Doit faire un rendu auprès des exploitants
N'a pas d'HT supplémentaire à proposer.
- **MODEF** : Demande que le « stockage » de terres agricoles soit anticipé par la SAFER
- **SAFER 40** : N'a pas de remarques sur les tracés. Précise qu'un « stockage » de terres agricoles en amont sera nécessaire et qu'une convention avec RFF devra être mise en place rapidement
- **CA Grand Dax** : Souhaite avoir les HT sous SIG (avec données agricoles et traitement des franchissements). Fera le point avec un groupe d'élus
- **DDTM 40** : Pas d'observations autres que celles transmises par écrit
- **CG 40 (aménagement)** : Souhaite avoir les données agricoles pour commencer à travailler rapidement sur d'éventuels aménagements fonciers. Demande de transmettre les HT à l'ADACL.
Insiste sur le fait d'anticiper au plus tôt sur la problématique des réserves foncières
- **Association Vivre à Lucbardez** : Alerte RFF sur la proximité du château de Bargues et de l'exploitation ainsi que sur le projet de viaduc au dessus de l'étang de Boutx et le projet de gare nouvelle au droit d'anciennes carrières
- **Chambre des Notaires 40** : Soulève le problème du gel des transactions pour les personnes vendeurs ou acquéreurs dans le fuseau de 1000m
- **SSSO** : Soulève le problème des parcelles coupées par le projet en termes d'exploitation. Fera remonter le plus rapidement possible les demandes des exploitants.
Reste vigilant sur le rétablissement des pistes DFCl et des accès aux parcelles ainsi qu'aux dispositions qui seront prises pour le maintien du drainage
- **CRPF** : Rejoint les observations du SSSO
- **Syndicat de la propriété privée rurale** : Insiste sur le fait d'aboutir au plus vite à un protocole afin de déterminer les modalités d'indemnisation.
Indique qu'il a formé un groupe de travail avec l'ensemble des propriétaires concernés
- **UNPI** : Souhaite que les maires informent au plus vite les riverains afin de faire remonter les difficultés. Préférerait des tirages papier des HT au CD Rom

Réponses et synthèse RFF :

- Sur la problématique des rétablissements, celle-ci est traitée au niveau des GT9. RFF rappelle que toutes les RD seront rétablies sauf si elles se croisent à proximité du fuseau. Pour les VC, le rétablissement sera discuté au cas par cas avec les communes et le SDIS. Pour ce type de projet, la moyenne est un rétablissement tous les km.
- Concernant les HT, RFF indique qu'elles peuvent évoluer et qu'il reste 1 an pour les affiner
- RFF souligne qu'il s'efforcera de préserver le monde agricole tout en rappelant les contraintes géométriques d'une LGV. Il travaille dans la sommation des enjeux d'un territoire
- RFF précise qu'il est d'accord pour travailler avec les SAFER afin de prévoir le stockage du foncier mais indique qu'il n'a pas actuellement de budget d'étude pour les opérations d'aménagement foncier à mener avec le CG40. Les cofinanceurs attendent d'avoir un tracé proposé avant de signer une convention (Objectif début 2012)
- RFF indique qu'il ne pourra pas prendre en compte les observations de la CA (16/12) pour la demande d'avis aux CC de mi-janvier. Une réponse de la CA est attendue avant le 6 décembre au plus tard
- L'association de Lucbardez recevra une réponse écrite de la part de RFF
- Concernant les arrêtés préfectoraux de prise en considération, il est rappelé que les communes doivent saisir RFF pour les permis de construire et les certificats d'urbanisme demandés dans le fuseau de 1000m
- RFF rappelle que les PLU et documents d'urbanisme seront mis en conformité avec le projet lors de la procédure de DUP
- RFF indique qu'il va faire réaliser une maquette 3D virtuelle afin de permettre de visualiser l'insertion du projet dans les territoires
- Concernant les protocoles d'acquisitions foncières, ils pourront difficilement être conclus en 2011. RFF rappelle qu'en cas de déclaration d'utilité publique du projet, les acquisitions n'auront pas lieu avant 2014-2015 au plus tôt. Par contre, des retours d'expériences d'autres projets LGV pourront être présentés
- RFF indique qu'il n'est pas en mesure d'informer les riverains individuellement tant que le tracé ne sera connu, soit pas avant 2012
- Concernant les zones de compensations environnementales, RFF précise que c'est un sujet complexe, qui devra faire l'objet d'acquisitions à l'amiable

4- Demandes de la concertation

Lors de cette réunion, aucune demande nouvelle n'a été formulée sur un complément à apporter aux zones sensibles ou sur l'étude d'hypothèses de tracés complémentaires.

Les observations devront être transmises, de manière préférentielle, **avant la fin du mois de novembre 2010.**